



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 4 / 226

Nombre de

Conseillers : 29

en exercice : 29

présents : 19

votants : 26

L'an deux mille vingt six

le : treize février

le Conseil Municipal de la Commune de SIMIANE

COLLONGUE,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de M. Philippe ARDHUIN,
Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2026

PRESENTS : MM. TOUS EXCEPTES :

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRÈS DU
CONSEIL
DÉPARTEMENTAL –
TRAVAUX DE
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE 2026**

PROCURATIONS :

- Mme Stéphanie CHASTIN à Mme Myriam BONNET
- Mme Micheline FRAU à Mme Paule RANUCCI
- M. Anthony GIMENEZ à M. Robert CANAMAS
- Mme Noémie GUILBOT à Mme Yvonne FORNASIER
- Mme Isabelle MAZEAUD-CULIOLI à M. Gilbert ZUNINO
- M. Hervé PERNOT à M. Marc VIGOUROUX
- Mme Marine SIMULA à Mme Marina BARRESI
- Mme Dominique VALOIS-VALERA à M. Philippe ARDHUIN

-ABSENTS :

- Mme Noémie GUILBOT
- M. Jean-Charles POUPEL
- M. Maxime SALAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif d'aides financières des travaux de sécurité routière,

Considérant que la Commune a le projet de réaliser des travaux de proximité éligibles à ce dispositif,

Le Conseil Municipal,

- DECIDE :

De solliciter l'aide du Conseil Départemental à hauteur de 80 % au titre des travaux de sécurité routière – Année 2026 – pour le projet suivant :

**Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :**

Publié ou Notifié

le : 20/2/2026

- Signalisation verticale
- Signaux lumineux

L'opération s'élève à 74 885,00 € H.T. dont une subvention du Département à hauteur de 59 908,00 € H.T.

POUR : 24

ABSTENTIONS : 2 (MM. Isabelle MAZEAUD-CULIOLI - Gilbert ZUNINO)

La délibération est adoptée.

Le Maire,
Philippe ARDHUIN

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de SIMIANE COLLE" at the top and "BOUCHES DU RHÔNE" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.